



UNSA Éducation – section 44

La fédération des métiers de l'éducation

44@unsa-education.org

DECLARATION UNSA Éducation

CTSD du 7 février 2017

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres du comité technique,

L'UNSA Education de Loire Atlantique ne peut que constater la souplesse que vous avez eue sur l'application des seuils, tenant ainsi compte de nos demandes. Néanmoins notre fédération souhaite que cette souplesse se traduise par une révision effective des seuils notamment en maternelle afin que cette évolution positive soit inscrite dans le marbre. Nous constatons que dans certains départements comme le Rhône, les seuils en maternelle ont été abaissés de 33 à 31 pour la rentrée prochaine.

Cela va bien dans le sens de la réforme qui fait porter l'accent sur la langue orale en maternelle tant en ce qui concerne la compréhension que l'expression. Favoriser les conditions propices à ces apprentissages doit donc être une priorité.

Comme nous le rappelons depuis plusieurs années, la globalité des élèves d'ULIS doit être prise en compte dans l'abaissement des seuils et non pas le nombre de classes qui est un élément défavorable à plus d'un titre pour les petites écoles.

En effet nous rappelons que les difficultés sont réelles pour l'inclusion et le rôle des collègues avec l'option D s'en trouve souvent mis à mal car les classes dites ordinaires ont également leur lot de difficultés.

Un mot sur les RASED qui confirment leur rôle indispensable auprès des élèves en difficultés. Notre fédération reconnaît les efforts que la direction académique fait pour les développer. Force est de constater que les conditions de travail des psychologues scolaires sont une nouvelle fois dégradées, ceux-ci étant parfois missionnés sur d'autres circonscriptions afin de pallier aux manques. La répartition des enveloppes budgétaires au sein des circonscriptions devient aussi un problème récurrent qui impacte le fonctionnement même des RASED.

Pour tous ces postes spécifiques, ces conditions de travail ne peuvent pas favoriser de nouvelles vocations.

Un travail de transparence et de concertation est nécessaire dans l'intérêt de tous.

Nous vous remercions.